

Bulletin d'informations municipales n° 10

7 juin 2021



Mairie - Infos

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 - **Mail** : commune.audeux@orange.fr
SITE de la commune : www.audeux.eu

Ouverture au public

Mardi et vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement
Mme le Maire Françoise Galliou au 06 03 36 77 38
Mme Laurence Gauthier 1^{er} adjoint au 06 81 40 08 86
Mme Estelle Grundisch 2^e adjoint

07 juin 2021

Tous les membres du conseil étaient présents sauf Christine Pernodat excusée
Frédéric Lombard a été nommé secrétaire de séance.

Voirie et travaux

Thibaud Binetruy et Laurence Gauthier ont rencontré monsieur Girardot, notre référent du grand Besançon pour les questions de voirie, afin d'aborder le projet de rénovation de la départementale qui traverse la commune dans le sens Recologne Poulley-les Vignes. Gbm présentera un premier projet sur la base duquel la commune pourra faire ses propositions. Ont également été abordés les impacts liés à des problèmes de voirie en amont qui provoquent une augmentation du flux de circulation sur notre commune à certaines heures.

Cette réorganisation de la traversée de notre village sera financée à 50 % par la commune et le reste par Gbm ou le département. Le mobilier urbain (ralentisseurs, bacs à fleurs, etc.) est intégralement à la charge de la commune. Il s'agit là du lancement de l'étude, les travaux ne seront pas mis en œuvre avant 2 ou 3 ans minimum.

Concernant les travaux achevés :

- revêtement et bordures sont terminés sur l'impasse des vignes ;
- la route menant au stade a été rénovée
- l'entrée du terrain de football a été sécurisée par 2 plots en béton de 3 tonnes chacun, financés par le club de foot. La commune a loué une pelleteuse et missionné un employé communal pour participer aux travaux d'installation des blocs et taluter les abords. Nous espérons ainsi limiter les occupations illégales du terrain.

Concernant les bâtiments communaux :

- les locataires de plusieurs appartements ont alerté la mairie sur l'état des menuiseries des fenêtres. Plusieurs devis ont été demandés en vue de travaux de rénovation.
- le remplacement des moteurs des portes des deux garages de la mairie sera sans doute à prévoir très prochainement ;
- La cave située dans le sous-sol de la mairie souffre de problèmes d'humidité permanents. Il semble probable que le problème soit lié, soit à une canalisation percée lors de la pose du bardage, soit à la vétusté des tuyaux qui passent dans les murs extérieurs, soit à une infiltration perfide. Une dérivation de l'évacuation des eaux usées de l'appartement est envisagée.
- du fait de difficultés avec l'opérateur, l'installation de la fibre à l'école n'est toujours pas effective. Les « tuyaux » sont bouchés et la commune devra faire quelques travaux pour pallier à ce problème. La commune est d'accord mais la nature des travaux n'est pas bien définie. Laurence Gauthier en charge du dossier doit relancer rapidement le prestataire pour obtenir des informations précises.

Ecole

Un dépistage Covid a été réalisé le vendredi 28 mai sur les élèves de l'école ; aucun cas positif n'a été relevé.

Un nouveau dépistage sera prochainement organisé, cette fois sur l'ensemble du groupe scolaire (Audeux, Chaucenne, Noiron) pour plus de cohérence.

Le prochain conseil d'école est prévu le 25 juin et aura lieu à la Mpt d'Audeux.

La fête des écoles sera organisée sur le terrain du stade à Audeux le 2 ou 3 juillet.

Durant la première et la dernière semaine des vacances d'été, des stages de consolidation des acquis seront proposés aux élèves. Ces stages encadrés par les enseignants auront lieu dans les locaux scolaires.

L'école a par ailleurs souffert d'un problème de régulation du chauffage entraînant de fortes chaleurs dans le bâtiment. Le chauffage a rapidement été désactivé mais le problème devra être traité avant l'automne.

Elections

L'organisation des locaux pour les 20 et 27 juin ainsi que le planning de tenue des bureaux sont en cours de finalisation. Le conseil remercie les Audelais qui se sont portés volontaires pour venir renforcer l'équipe d'assesseurs. Du fait de la crise sanitaire, les bureaux de vote seront installés à la Mpt pour permettre un meilleur respect des distanciations.

Un circuit fléché sera organisé pour garantir au mieux la sécurité des votants. La commune a reçu ce lundi une dotation de la préfecture en gel hydroalcoolique, masques, visières et auto-tests. Les assesseurs souhaitant réaliser un auto-test la veille des scrutins sont invités à contacter la mairie.

Les électeurs souhaitant voter par procuration peuvent désormais remplir le formulaire de demande en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Il est néanmoins toujours obligatoire de se rendre par la suite dans une gendarmerie pour prouver son identité. Il est également possible d'effectuer sa demande par formulaire écrit comme auparavant. L'ensemble des informations nécessaires à l'établissement d'une procuration sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

La remontée des résultats fera désormais également l'objet d'une dématérialisation. La commune a participé à un test de l'outil et de nouveaux tests nationaux seront organisés les 15 et 17 juin.

Informations diverses

- La commune a procédé à l'achat d'une tronçonneuse, d'une débroussailleuse ainsi que d'un poste à souder.
- Sur le plan événementiel l'Ape envisage, si la situation sanitaire le permet, l'organisation d'un vide grenier au mois de septembre. L'organisation d'une fête foraine et/ou d'une fête des voisins sur la même période est également envisagée. La question se pose de l'opportunité d'organiser ces événements de manière concomitante pour maximiser l'affluence.